

Madame la Conseillère Régionale,
Madame La Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs les Maires et élus du territoire,
Mesdames, Messieurs les agents de la collectivité,
Mesdames, Messieurs les acteurs économiques,
Mesdames et Messieurs les partenaires de la collectivité,
Messieurs les représentants des Sapeurs-Pompiers et de la Gendarmerie,
Mesdames, Messieurs chers amis,

Comme le veut la tradition, et conformément à l'objet même de la cérémonie qui nous réunit ce soir, permettez-moi, en ce début d'année, de vous adresser à toutes et à tous mes vœux les plus sincères. Que cette nouvelle année soit empreinte de sérénité, de succès et de projets fructueux.

Ce moment privilégié et convivial revêt pour moi une signification particulière. Il constitue également une occasion propice pour dresser le bilan de l'année écoulée. C'est aussi un temps de réflexion, un moment propice pour nous projeter vers l'avenir.

Nous sommes tous conscients de la complexité de la période actuelle, qui se distingue par de nombreux défis. Toutefois, cette réalité nous rappelle, et plus particulièrement à nos concitoyens, à quel point les collectivités locales, proches de leur quotidien, demeurent essentielles à leur bien-être et à la construction de leur avenir. À notre échelle, nous nous efforçons d'être un gage de stabilité et de sécurité pour la population. Les actions qui suivent témoignent une fois de plus que nos administrés peuvent compter sur nous pour continuer à œuvrer sans relâche à l'amélioration de leur quotidien et de leur futur.

Permettez-moi à présent de revenir sur les enjeux qui marquent notre territoire et sur les différentes compétences de la CCPM, qui sont au cœur de notre action collective pour le bien-être de nos concitoyens

Abordons tout d'abord une question d'une importance fondamentale, pour ne pas dire vitale : celle de l'eau. Cet élément est indispensable à la vie, et dans la mesure où la CCPM détient cette compétence, il est de notre devoir de protéger cette ressource et d'en garantir la distribution pour chaque usager du service au sein de notre territoire. La création d'interconnexion est la solution pour se parer à d'éventuelles pénuries lors des épisodes de sécheresse. Si la première a été réalisée en 2024 entre Saint-Hippolyte et Valoreille, la seconde verra le jour cette année entre Montandon et Saint-Hippolyte. Ce nouveau réseau permettra d'assurer une continuité entre la source de Blanchefontaine à Goumois et les vallées du Doubs et du Dessoubre. Ce maillage constitue une solution durable pour l'avenir et, en tissant ce réseau entre les villages, nous assurons à nos administrés un approvisionnement constant en eau.

Je profite de l'occasion pour saluer la qualité du travail accompli ainsi que les relations constructives entre notre collectivité et notre délégataire du service public, la société Veolia.

La communication en direction des usagers est primordiale, et c'est ainsi que nous avons proposé à l'ensemble des restaurateurs du territoire de les doter gracieusement de carafes destinées à servir cette eau provenant du réseau d'eau public, sur les tables de leurs clients. Non seulement cette carafe a été appréciée pour son design et la présentation de son logo « L'eau d'ici », mais cette initiative a également recueilli l'unanimité, car elle permet de sensibiliser le public à l'importance de l'eau que nous consommons. De plus, la création d'un bar à eau, mis à disposition des associations lors de des manifestations, s'inscrit également dans cette démarche de sensibilisation.

Si l'approvisionnement en eau potable est une priorité essentielle pour garantir le bien-être de nos concitoyens, il convient également de souligner l'importance de l'assainissement, qui joue un rôle tout aussi crucial dans la préservation de notre environnement et la santé publique.

L'année 2024 a marqué l'achèvement de notre projet visant à centraliser toutes les boues du territoire dans une seule et même station de traitement

à Maiche. Cette installation permet désormais de déshydrater les boues, optimisant ainsi le processus de traitement.

Un autre projet d'envergure avance à grand pas : celui de la nouvelle station d'épuration (STEP) de Valoreille. En raison de l'insuffisance de la capacité de l'ancienne station, nous avons entrepris la construction d'un nouvel équipement, conçu pour traiter efficacement les volumes d'effluents des particuliers de la commune, et ceux issus de la fromagerie, qui représentent 80 % des apports. Ce projet a justifié un financement à hauteur de 80 % par la SCAF, tandis que les 20 % restants sont pris en charge par la CCPM.

Le prochain chantier d'assainissement portera sur la construction d'une nouvelle STEP aux Ecorces, qui desservira non seulement les habitants de la commune, mais aussi ceux d'une partie de Charquemont. Il s'agira d'une station intercommunale qui, en plus de réduire les coûts de fonctionnement grâce à l'adoption d'un système gravitaire plutôt qu'un système de pompage, allègera le volume de traitement des effluents de la station de Charquemont. Cela permettra de raccorder les habitations des futurs lotissements sans difficulté.

Enfin, la CCPM apportera sa contribution à hauteur de 40 % du montant total des travaux d'extension de la STEP des Fontenelles, vers laquelle sont dirigés les effluents de Frambouhans.

Seule, la collectivité ne pourrait réaliser l'ensemble de ces travaux. Je tiens à souligner l'importance des subventions que nous recevons, notamment de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 %, ainsi que du Département à hauteur de 10 %. Nous espérons que ces aides continueront à être disponibles à un niveau aussi élevé dans les années à venir, sans quoi, nous serons obligés de repenser le projet dans le temps.

Après avoir évoqué l'assainissement, qui constitue un pilier de notre politique de gestion du grand cycle de l'eau, il est également primordial de parler de l'impact de nos actions sur l'environnement à travers la gestion des ordures ménagères. Cette compétence, tout aussi essentielle, est au cœur de notre engagement pour un territoire plus propre et plus durable.

L'objectif 2025 consiste à optimiser les tournées de collecte dans le but de stabiliser, voir réduire les coûts de fonctionnement. Cette volonté de

maîtriser l'utilisation des fonds publics nous conduira sans doute à la mise en place d'une collecte en C05, à savoir une semaine sur 2, pour les 3 communes les plus importantes de notre territoire, Maiche, Charquemont et Damprichard. Ce changement de rythme, déjà adopté par certaines collectivités voisines, vise à rationaliser et harmoniser les services tout en répondant aux besoins de la population.

Après avoir abordé ces questions environnementales, je souhaite à présent évoquer un domaine tout aussi déterminant pour notre territoire : la compétence scolaire."

Actuellement, au sein de la CCPM, les communes issues de l'ancienne CCSH bénéficient de la compétence scolaire intercommunale, tandis que celles de l'ancienne CCPM continuent d'en assumer la gestion à l'échelle locale. Dans une volonté manifeste d'harmoniser cette situation, une étude a été engagée. À cet effet, la CCPM a sollicité les services du cabinet AGORA pour travailler sur les aspects financiers de cette réorganisation. L'objectif est pleinement défini : veiller à ce qu'aucune commune ne soit confrontée à un impact financier défavorable à la suite de la reprise de la compétence scolaire. Je rencontrerai demain le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) à ce sujet. Je tiens à souligner la qualité des échanges que nous avons eus avec les élus locaux et à les assurer, une nouvelle fois, de la pleine conformité aux engagements que nous avons pris. Elles ne subiront aucun préjudice économique.

Après avoir évoqué cette compétence scolaire, permettez-moi à présent de me tourner vers un autre secteur tout aussi essentiel à la dynamique de notre territoire : la vie associative. Ces associations, véritables moteurs de la solidarité et du lien social, contribuent largement à la richesse et à la vitalité de notre communauté. Notre collectivité œuvre également en faveur du soutien aux associations locales, avec pour ambition de renforcer le dynamisme associatif et de se tenir aux côtés des nombreux bénévoles qui, par leur engagement, insufflent vie à ces associations et, par conséquent, à nos communes. Parmi les manifestations les plus significatives, il convient de souligner que la CCPM est particulièrement honorée de contribuer au

succès d'événements tels que le Carnaval de Maiche, le festival Musique à Saint-Hippolyte, la Freedom Beach, le concours National du Cheval Comtois, le festival Framboucan, ou encore la Foire à la Saucisse. Cette liste n'est, bien entendu, pas exhaustive, et c'est tant mieux. Les organisateurs peuvent compter sur notre soutien indéfectible pour continuer à les accompagner dans la réussite de leurs projets.

J'en profite pour remercier chaleureusement les associations qui collaborent avec la CCPM pour animer la Combe Saint-Pierre, ce qui me permet d'établir un lien tout tracé avec la compétence «Tourisme et mobilités».

La station fait en effet une transition vers une offre toute saison. Ce projet a été validé en Conseil communautaire et constitue une initiative d'envergure, très bien accompagnée, je tiens à le souligner, par le Département du Doubs, la Région BFC ainsi que l'État. Qui dit "offre quatre saisons", implique évidemment le développement d'une proposition plus diversifiée, centrée sur les loisirs de plein air. À l'offre existante viendra s'ajouter une dimension dédiée au VTT, avec dès cette année la construction d'un pumptrack. Toutefois, qui dit "quatre saisons", évoque également l'hiver... comme vous avez pu le constater lors des vacances de Noël, dès que la neige est présente, nous savons répondre à l'attente des skieurs, en offrant un domaine alpin et nordique conforme aux exigences de nos visiteurs. Certes, la neige se fait plus rare de nos jours, mais lorsqu'elle sera au rendez-vous, nous continuerons à proposer ces activités, tout comme nous maintiendrons la possibilité de pratiquer le patinage. Certes, sur un équipement synthétique ayant remplacé la traditionnelle patinoire en glace, mais il convient de souligner que ce choix, à la fois écologique et économique, s'avère judicieux : l'investissement consenti pour cette patinoire est bien inférieur au coût de fonctionnement annuel de l'ancienne installation.

Vous l'aurez compris, à l'avenir, la Combe Saint-Pierre fonctionnera de plus en plus autour d'événements ponctuels. Ce fut le cas en décembre dernier, avec le marché de Noël de Charquemont. Et vous pouvez dès à présent noter la fête nordique du Doubs le 2 février, la 2e édition du Festivélo les 24 et 25 mai, ainsi que la fête de la Combe le 6 juillet. L'équipe travaille activement à

enrichir le programme et à attirer un public plus large, qu'il s'agisse des entreprises, des associations, mais aussi de personnes venues de plus loin, comme du Pays de Montbéliard ou du Grand Besançon.

Le tourisme, vous l'avez bien compris, constitue un axe majeur du développement de notre territoire, mais il ne se limite pas à Charquemont et au plateau. La vallée du Doubs et la vallée du Dessoubre représente un autre fleuron que nous souhaitons valoriser. Seule cité de caractère en Bourgogne-Franche-Comté, la commune de Saint-Hippolyte ne manque pas de qualités. Une étude en cours permettra d'aménager la rive droite du Doubs, avec la création d'une voie douce reliant le camping au centre-ville, un cheminement ponctué de diverses structures de loisirs et de jeux, permettant ainsi aux promeneurs de s'acheminer jusqu'au confluent du Doubs et du Dessoubre où d'autres aménagements les attendront. Un espace propice à la détente, à la découverte de spectacles ou à d'autres animations pourrait voir le jour dans un futur proche.

Un projet à vocation touristique verra le jour très prochainement avec la création de sentiers nautiques sur le Doubs, bénéficiant aux kayakistes, et autres amateurs de canoé, paddle, etc, entre Bremoncourt et Saint-Hippolyte. Des points d'embarquement et de débarquement seront aménagés dès cette année. Ce dossier a nécessité de nombreuses concertations et un travail diplomatique entre les services de l'état, les associations (canoé, pêche) afin d'établir un consensus avec les différents usagers et ainsi proposer cette activité dans le strict respect de l'environnement.

Après avoir abordé les enjeux liés au développement du tourisme et à l'attractivité de notre territoire, il est également essentiel de souligner l'importance de notre engagement en matière d'action sociale. En effet, si le tourisme participe à la vitalité économique et sociale de nos communes, notre responsabilité envers les plus vulnérables demeure primordiale, et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux besoins de chacun sur notre territoire.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) effectue en effet un travail discret mais essentiel dans l'accompagnement des demandes d'aides sociales. Ses agents interviennent auprès de toutes les générations, les familles, via le Relais Petite Enfance (RPE), le portage de repas à domicile pour nos aînés qui permet chaque jour à une cinquantaine de personnes de bénéficier de menus provenant des cuisines d'Uzel. La MARPA constitue également un outil stratégique dans notre politique en faveur des personnes âgées. Cet établissement dynamique fonctionne de manière optimale, au point d'afficher complet dès le début de l'année. Et j'en profite pour saluer notre délégataire, l'association « Les Vergers de Montjoie » avec ses 3 coprésidentes, Fernande, Kiki et Odette, sans oublier sa directrice Valérie avec qui nous collaborons efficacement.

Le CIAS s'investit également dans la question des mobilités, avec le service "Allo Kangourou", mis en place avec Rebon, qui facilite les déplacements au sein du territoire, ainsi que pour des trajets à l'extérieur, tels que les rendez-vous médicaux. En 2024, une nouvelle offre a été ajoutée avec la location solidaire de voitures et de vélos.

Le CIAS héberge l'Espace France Services, qui figure parmi les plus fréquentés de notre département, apportant entière satisfaction, tant aux élus qu'aux usagers. Nous avons particulièrement pu en mesurer l'impact lors de l'opération "Ville à joie" l'an dernier. En l'espace d'un mois, les agents du CIAS, du RPE, de l'EFS, ainsi que de tous les autres services de la CCPM, ont parcouru une dizaine de villages de notre territoire pour rencontrer les administrés, présenter les compétences des services, et répondre aux interrogations. Cette première expérience fut un véritable succès. Bien que le modèle soit perfectible, nous avons travaillé, en collaboration avec les communes, les organismes partenaires et les associations, afin d'enrichir et d'adapter cette initiative. Dès 2025, nous procéderons à une nouvelle tournée des villages, durant laquelle nous serons présents toute une semaine dans chacun des quatre secteurs composant la CC. L'objectif demeure le même : rapprocher les services de la communauté de communes des usagers et leur proposer des animations autour des diverses compétences. Le programme sera coconstruit avec les communes, et nous commencerons à travailler sur ce projet dès la semaine prochaine.

Je souhaite conclure ce parcours des compétences en abordant la question du développement économique. Bien que le contexte national actuel puisse inciter à une certaine retenue, nous pouvons légitimement nous réjouir des actions déjà menées sur notre territoire et nourrir une confiance solide quant à l'avenir !

Depuis quelques semaines, l'entreprise S-FMI, anciennement FMI Sycrilor, a pris possession de ses nouveaux locaux à Charquemont. Prochainement, ce sera au tour du Groupe SILVANT d'investir leurs nouveaux locaux, à Maîche, après avoir rénové l'intégralité du bâtiment anciennement Christian BERNARD.

Vous êtes tous conscients des efforts considérables déployés par les élus et les services de la CCPM pour convaincre les entrepreneurs de choisir de se développer sur notre territoire, mais également pour les accompagner afin de faciliter la réalisation de leurs projets. Il me semble que nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli, dans le cadre d'une collaboration exemplaire entre le secteur privé et le secteur public que nous représentons.

Nous avons été présents aux côtés de ces grands groupes, tout comme nous le sommes auprès des PME, des artisans et des commerçants lorsque nous sommes sollicités

Parmi les leviers d'action dont nous disposons, figure notamment le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises, qui a permis de soutenir sept sociétés à hauteur de près de 35 000 €, ce qui a conduit à l'intervention du Département, qui a abondé ce fonds de plus de 235 000 €.

La semaine dernière, 14 chefs d'entreprises avaient répondu présents à l'invitation de la Communauté de Communes afin d'échanger sur les problématiques de logements, de mobilités, et des besoins en services. Nous avons pu confirmer l'ambition qui nous tient afin de poursuivre le développement économique de notre territoire.

C'est dans cette optique que nous nous investissons dans des structures telles que "Territoire d'Industrie" ou encore le "Pôle Territorial de Coopération Économique" en compagnie d'autres Communauté de Communes voisines.

Cette implication nous permet de collaborer étroitement avec de nombreux dirigeants d'entreprises afin de réfléchir à des solutions liées à l'attractivité des territoires.

L'année 2024 a été une année de travaux, de projets et de réflexions pour notre collectivité. Nous avons posé les bases de nombreuses initiatives, lancé des chantiers et mis en place des actions structurantes pour l'avenir de notre territoire. Ce travail de fond a permis de concrétiser des avancées significatives et de préparer l'avenir avec sérénité.

L'année 2025, quant à elle, s'annonce tout aussi dense et riche. De nombreux projets entamés l'année passée vont arriver à leur terme, et de nouvelles initiatives prendront forme pour répondre aux besoins et aux aspirations de nos concitoyens. L'engagement et la volonté collective qui ont caractérisé cette année 2024 continueront de guider nos actions et permettront d'aboutir à des réalisations concrètes et durables pour notre territoire.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de mes vice-présidents, dont je tiens à saluer la mobilisation, ainsi que sur celui de tous les élus avec lesquels nous entretenons un lien constant, que ce soit au sein du conseil communautaire, lors des réunions de secteur ou au sein des différentes commissions.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des agents de notre collectivité. Leur engagement, leur travail quotidien et leur technicité sont des atouts essentiels dans la réalisation de nos projets et dans la bonne marche de nos services.

Chaque jour, ils mettent toute leur expertise et leur énergie au service de nos administrés, contribuant ainsi au bon fonctionnement de notre territoire. Leur implication, leur professionnalisme et leur capacité à faire face aux

défis sont des éléments clés de la réussite de notre action. Grâce à leur dévouement, nous pouvons avancer sereinement dans la mise en œuvre de nos projets et répondre aux attentes de nos concitoyens.

Tout dernièrement, nous avons adopté un nouveau règlement intérieur, permettant à la plupart des agents de bénéficier de la semaine de quatre jours. Ce dispositif, dont l'efficacité a été prouvée, se poursuit, tout en préservant la qualité du service public que nous devons à nos administrés.

Offrir au personnel de bonnes conditions de travail est essentiel, non seulement pour attirer de nouveaux talents, mais également pour fidéliser nos collaborateurs et garantir leur implication quotidienne aux côtés des élus et des citoyens.

Je suis convaincu que le projet du futur siège de la CCPM constituera pour eux une source de motivation supplémentaire. Ce nouvel environnement de travail, plus agréable et mieux adapté aux missions actuelles, ne sera pas seulement un lieu de travail, mais également un espace convivial et accessible aux habitants. Il témoignera ainsi de notre volonté d'être une collectivité proche de ses citoyens, au service desquels nous œuvrons quotidiennement.

Je terminerai mon propos avec une citation de Steve Jobs :

« La seule façon de faire un excellent travail est d'aimer ce que vous faites. »

Cela résonne particulièrement aujourd'hui alors que nous avons œuvré ensemble avec passion et engagement pour notre territoire. Que 2025 nous permette de continuer à donner le meilleur de nous-mêmes au service de notre communauté. Vous pouvez compter sur moi et sur mon dévouement,

Merci